

# ACCOMPAGNEMENT AU VOTE

## LE DÉPARTEMENT ET L'ASSOCIATION « NOUS AUSSI » LANCENT LE « GUIDE DU VOTE POUR TOUS »

La loi du 23 mars 2019, de programmation et de réforme pour la justice, permet à un adulte sous tutelle de jouir de son droit de vote. Toutefois, il ne suffit pas de faire évoluer la loi pour que les pratiques changent. Certaines personnes bien qu'elles aient le droit de vote, ne l'exercent pas (personnes âgées ou en situation de handicap, sans domicile fixe...). Il faut accompagner cette évolution législative. C'est pourquoi, dans le cadre d'une démarche inclusive et dans la perspective des élections européennes à venir, le Département et l'association locale « Nous Aussi » Centre-Manche ont souhaité mener une action commune afin d'accompagner au vote.

« Nous Aussi » est la seule association nationale d'auto-représentants pour les personnes handicapées intellectuelles en France. Elle existe depuis 2002 et compte une cinquantaine de délégations locales dont « Nous Aussi » Centre-Manche. Ce guide pédagogique, en français simplifié, a été réfléchi et conçu par des personnes ayant une déficience intellectuelle. Par leur expertise, ce guide est accessible au plus grand nombre et reprend les grandes étapes, avant, pendant et après le vote.



**JEAN MORIN**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**MARYSE LE GOFF**  
conseillère départementale  
en charge de l'autonomie,  
du handicap et du grand âge

**STÉPHANE DELACOUR**  
Délégué local de  
l'association « Nous aussi »

**vous convient à la présentation du « Guide du vote pour tous »,**

[le mardi 2 avril à 18h à la Maison du Département à Saint-Lô](#)